Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIIme ANNÉE

N° 23.

LAUSANNE

9 juin 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Examens de repourvue. — Règlement des écoles primaires vaudoises. — Chronique scolaire : Lausanne-Brigue-Milan. — Bibliographie. — Glanures scolaires.* — PARTIE PRATIQUE : *Sciences naturelles : Le soufre. — Le lion. — Exercices d'élocution. — Composition : Les fleurs. Les plantes utiles. — Dictée.— Récitation. — Prix de revient d'une lessive*

EXAMENS DE REPOURVUE

Les lois sur l'instruction primaire antérieures à celles de 1865 obligeaient l'instituteur qui se présentait pour une place vacante de subir dix-huit examens.

Les épreuves choisies étaient quelquefois très faciles d'autres fois très difficiles.

Messieurs les pasteurs, qui le plus souvent étaient chargés de préparer les sujets, tenaient à montrer au public présent à l'examen, que les instituteurs avaient encore bien à apprendre, et ils se plaisaient à les embarrasser par des questions trop difficiles.

Les inspecteurs n'existant pas encore ne pouvaient intervenir en faveur du candidat, en sorte que le pauvre diable de régent était entièrement livré à la merci des commissions d'écoles qui lui imposaient des sujets pris en dehors de son programme.

Protester dans pareille circonstance était inutile, car on aurait pris le réclamant pour une tête chaude.

Ces examens avaient pourtant du bon, ils obligeaient le maître qui tenait à arriver dans une ville, à Lausanne en particulier, à travailler pour acquérir de nouvelles connaissances.

On a accusé souvent les examinateurs de n'être pas impartiaux; aujourd'hui on entend les mêmes reproches.

Actuellement on laisse au candidat un quart d'heure de réflexion, autrefois on lui communiquait le sujet de l'épreuve au moment où il se présentait devant les experts.

En 1859, M. Gabriel Guignard, celui que tous les instituteurs

connaissaient sous le nom de *calligraphe*, donnait sa démission de régent de Lausanne.

Un concours fut ouvert, M. L. Mayor, ancien maître de sciences naturelles aux écoles normales, fut appelé à succéder à M. Guignard.

Le *Moniteur des Ecoles*, édité par M. S. Blanc, donnait la liste des épreuves imposées aux aspirants.

Ce sont ces épreuves que je me permets de communiquer à l'*Educateur*.

Sujets d'examen pour la repourvue de la première classe de garçons de Lausanne. (Septembre 1859).

Religion. — Histoire complète de Jésus-Christ, depuis le dimanche des Rameaux à celui de la Résurrection, avec tous les rapports de lieux, de temps et de distance.

Français. — Thème résumant les difficultés de la langue, analyse grammaticale, analyse logique, lexicologie du pronom; lexicologie de *gens*, de *quelque*; substantifs composés; emploi du subjonctif; concordance des temps du subjonctif, lecture dans l'histoire de la grande armée.

Histoire. — Histoire de la Suisse en rapport avec celle du canton de Vaud et l'histoire générale, depuis 1798 à 1815.

Composition et pédagogie. — Moyens de développer le jugement des enfants.

Méthode d'enseignement. — Enseigner en dix minutes la ponctuation à des enfants.

Ecriture. — Mettre au net une dictée, lettres majuscules, lettres minuscules; chiffres.

Expliquer aux élèves les lettres complexes, k, z, etc.

Chant. — Psaume CXLIV, l'ensemble des principes de la musique figurée, chanter à première vue un ensemble de mesures ayant la même armure.

Dessin. — Dessiner d'après nature un ornement d'architecture en plâtre, faire ressortir les reliefs au milieu des ombres.

Instruction civique. — Souveraineté du peuple.

Sciences naturelles. — Magnétisme; le potassium et tous ses composés; la fleur, ses parties, ses fonctions; circulation chez les animaux; bases des classifications botaniques et zoologiques.

Sphère. — Ascension droite, la déterminer; déclinaison, la déterminer; année bissextile, lettres dominicales, cycle solaire, explication.

Géographie. — Possessions universelles des Anglais; Miaco (Tokio) et Campêche en se dirigeant vers l'occident; montagnes de la Suisse; passages entre différents cantons; vallées du canton des Grisons; villes et villages du Valais à droite du Rhône; tous les villages du canton d'Uri.

Géométrie, toisé, arpentage. — Inscrivez un décagone dans un cercle donné; mesurer avec la planchette seule une distance inaccessible.

Quelle hauteur en pouces et millièmes de pouces faut-il donner à une chaudière sphérique du diamètre de 42 pouces pour qu'elle contienne 1000 pots?

Quel est le nombre des boulets d'une pile à base rectangulaire ayant 9 tranches et 10 boulets à la première tranche?

Comptabilité. — Le 20 septembre 1859, Monsieur R., à Paris, a envoyé à C. Dubois à Lausanne, les marchandises ci-après, payables dans 50 jours, escompte 5 %, savoir 1° 85 m. de toile de Rouen revenant à 1 fr. 20 l'aune fédérale ; 2° 140 m. de drap à fr. 15,75 l'aune ; 3° 230 litres de liqueurs à fr. 2,30 le pot fédéral ; 4° 370 l. vin à fr. 1,48 le pot.

Les frais de transports, de douane, etc., reviennent à 12 %. Le 8 octobre, C. Dubois acquitte cette facture en espèces. On demande de passer les premières écritures en partie double.

Arithmétique. — Extraction de la racine cubique.

On veut faire un mélange dont la pesanteur spécifique soit 10. Pour cela, on peut mélanger du nickel dont la pesanteur spécifique est 9,75 avec de l'argent dont la pesanteur spécifique est 10,35 ou avec de l'or dont la pesanteur spécifique est 18,95. Si une livre de nickel coûte 2 fr., une livre d'argent 115 fr, et une livre d'or 1750 fr.

Quel est le plus économique des deux moyens proposés ? *(Communiqué)*

En terminant, je pourrais ajouter que certaines paroisses avaient la spécialité des sujets scabreux. J'en cite quelques-uns : Les sectes religieuses chez les Juifs au temps du Christ ; l'île de Spactérie, la Lorraine, la marche des planètes. Rapport entre la surface et le volume de la sphère et la surface et le volume du cylindre circonscrit, etc. (Théorème d'Archimède).

Je n'ajoute rien, laissant chacun à ses réflexions.

Ces quelques exemples se passent de commentaires ; ils suffisent à fixer les idées sur la valeur et le choix des sujets donnés.

LOUIS PELET.

Règlement des écoles primaires vaudoises.

Au moment où une nouvelle loi sur l'instruction publique primaire vient d'être adoptée — et où par suite le règlement de 1890 doit être revisé — il peut être intéressant, pour les lecteurs de l'*Educateur*, de prendre connaissance de quelques fragments du *Règlement pour les écoles* datant de 1806 (Nous en respectons l'orthographe).

RÉGLEMENT POUR LES ECOLES

Des examens des Régens.

ARTICLE PREMIER. Huit jours, au plus tard, après qu'une place de Régent ou de Sous-Maître sera devenue vacante, le concours pour le remplacement sera ouvert et annoncé, un mois à l'avance, dans les papiers publics, par la Municipalité, conformément à l'Article 91 de la Loi.

ART. 2. Les Candidats devront se présenter, avant l'heure de l'examen, au Pasteur, inspecteur de l'Ecole, et déposer entre ses mains,

1° Leur Extrait Baptistaire ;

2° Un Certificat de mœurs expédié, par la Municipalité de la Commune où ils résident, ou ont résidé, et, s'ils y desservent ou y ont desservi une Régence, un

témoignage, tant de la Municipalité que du Pasteur, de la manière dont ils en remplissent, ou en ont rempli les fonctions.

Art. 3. La Municipalité procède en corps, ou par délégation, et conjointement avec le Pasteur, à l'examen des Candidats. Il y est procédé de la manière suivante :

Art. 4. Après l'invocation du nom de Dieu, faite par le Pasteur, le Secrétaire fera lecture des Certificats déposés par les aspirans.

On conviendra ensuite du choix des exercices qui devront être faits par les Candidats, sur chacun des objets de l'examen.

Puis les Candidats seront introduits, et on leur fera connaître les fonctions et les revenus de la place vacante.

Art. 5. Ces préliminaires achevés, le Pasteur examinera les Candidats, en commençant par les plus âgés sur la Lecture, l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, les élémens de la Religion et le chant des Psaumes, en leur faisant faire l'exercice dont on sera convenu pour chacun de ces objets.

a) Pour *la Lecture*, il fera lire à chacun des aspirans un pareil nombre de versets des Saintes Ecritures, un fragment de l'une des prières de la Liturgie, ou de quelque autre prière, et deux pages d'un livre quelconque écrit en prose, dont l'une soit imprimée en caractères romains et l'autre en caractères italiques.

b) Pour *l'Ecriture*, il dictera quelques phrases que les aspirans devront mettre au net sur une feuille volante, en traçant la première ligne en gros caractères, les trois suivantes en moyens, et le reste en écriture coulée.

c) Pour *l'Orthographe*, il dictera un thème, et adressera des questions sur les principes de l'orthographe;

Si quelqu'un des aspirans peut faire preuve de connaissances plus relevées, il en sera fait mention au Procès-verbal, dont il sera parlé ci-après ;

d) Pour *l'Arithmétique*, les aspirans seront examinés,

1° Sur la Multiplication et sur la Division par livres, sols et deniers, francs, batz et rappes;

2° Sur la Règle de trois;

On admettra à un examen particulier ceux qui en sauront davantage.

e) Pour *les Elémens de la Religion*, le Pasteur fera quelques demandes aux Candidats sur les vérités de la Religion et sur les devoirs qu'elle prescrit.

f) Pour *le chant des Psaumes*, on fera chanter le Ténor, et les autres parties, si les aspirans sont en état de le faire; ce dont il sera fait mention au Procès-verbal ;

g) Ces exercices seront suivis, s'il reste du temps, d'une leçon que les aspirans donneront à quelques enfants de l'Ecole, sur la lecture et tels autres des objets ci-dessus qui seraient jugés convenables.

Art. 6. Les aspirans aux places de Sous-Maîtres, ne seront examinés que sur les objets qu'ils sont chargés d'enseigner, d'après l'organisation de l'Ecole.

Art. 7. L'examen terminé, les aspirans se retireront de même que les assistans (si l'examen a eu lieu à huis ouverts), et le syndic ou le Président de la Délégation recueillera les voix pour assigner les succès.

Art. 8. Le Pasteur consignera, séance tenante, ces succès, qui seront classés en *bien*, *médiocrement* et *mal*, sur un Tableau qui sera fourni à cet effet, lequel portera autant de colonnes qu'il y a d'objets d'examen, et deviendra le Procès-verbal de l'examen.

Ce Tableau sera signé de suite par le Pasteur et par les Officiers Municipaux qui auront assisté à l'examen.

Art. 9. Il portera, outre les objets mentionnés en l'article précédent, l'âge des Candidats et un extrait de leurs Certificats et témoignages ; il indiquera aussi s'ils sont mariés et ont des enfants.

Il y sera joint un état détaillé des fonctions et des revenus de la place, tel qu'il aura été lû aux aspirans.

Art 10. Après cela, la Municipalité procèdera à la proposition de deux Candidats au *Conseil Académique*, conformément à l'Article 22 de la Loi.

L'Acte de proposition devra indiquer les fonctionnaires présens à la séance où il aura été délibéré, et être revêtu de la signature du Syndic et du Secrétaire municipal.

Cet acte sera transmis au *Conseil Académique*, avec le Tableau ou Procès-verbal sus-mentionné, accompagné des Pièces d'écriture, des Thèmes et des Règles d'arithmétique de tous les aspirans, ainsi que leurs Certificats et témoignages.

Art. 11. Le Brevet du Régent élu sera adressé au Juge de Paix, qui le lui remettra après qu'il aura prêté par devant lui le serment prescrit par l'article 23 de la Loi du 28 Mai 1806 ; ce dont le Juge de Paix lui donnera acte au pied du Brevet.

Le nouveau Régent, muni de ce Brevet, se présentera au Syndic et au Pasteur, lesquels se concerteront pour son installation dans l'Ecole.

Art. 12. Si le Régent élu vient à donner sa démission avant d'être installé, le *Conseil Académique* en sera de suite informé.

Art. 13. Tout Régent, une fois élu, ne pourra, s'il veut conserver sa Régence accepter aucun autre emploi public, qu'autant que le Conseil Académique ne jugerait pas cet emploi incompatible avec celui de Régent et qu'il lui en donnerait la permission expresse.

F. Meyer.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Lausanne-Brigue-Milan.

A la suite d'une nouvelle étude, le Comité pense qu'il est préférable de ne prendre qu'un repas par jour en commun. Dans ces conditions, le prix du voyage est ramené à 50 fr. par participant. La liste d'inscription reste ouverte chez M. Perret, instituteur à Lausanne. Elle sera close **le 30 juin** au plus tard. Une finance de 5 fr. est exigée lors de l'inscription. *Le Comité d'organisation.*

VAUD. — Les membres actifs de la S. P. V., déjà assurés à la Caisse de Prévoyance suisse, doivent, au plus tôt, faire leur demande de réduction de 2 % à M. Louis Logoz, rue des Allemands, 24, Genève, afin de bénéficier de cette réduction sur leur prochaine prime trimestrielle.

*** **Vaulion.** — † *Henri Michot.* — Dimanche dernier un nombreux cortège de parents et d'amis accompagnait au champ du repos la dépouille mortelle de Henri Michot, un des doyens du corps enseignant vaudois. Instituteur à Vaulion et l'Abbaye, il prit une retraite bien méritée après quarante-sept années de services, et en jouit pendant douze ans.

Travailleur infatigable, il dut, à côté de sa classe, et pour subvenir aux besoins de sa famille, s'occuper d'agriculture et de divers travaux manuels. Grand ami du chant, à quatre-vingt-trois ans il fonctionnait encore parfois comme chantre au culte public.

MM. Gindroz, pasteur, Grobéty, instituteur et Reymond, syndic, ont, en termes émus, rendu un sincère hommage au défunt, qui fut un bon père de famille, dans toute l'acception du mot, un chrétien convaincu et un brave citoyen : Qu'il repose en paix ! H. G.

*** **Tour-de-Peilz.** — Le dimanche 20 mai, après la cérémonie des promotions, dans une réunion tout intime, la Municipalité et la Commission scolaire de la Tour ont remis à Mlle Foretay une superbe bibliothèque, comme souvenir et comme encouragement. Cette aimable collègue venait de commencer sa 32e année d'enseignement dans la commune ; M. Genton, syndic, a dit sa modestie, son dévouement, son exactitude à accomplir une tâche souvent ardue et ingrate. Il a terminé son allocution en formulant des vœux pour la santé de l'héroïne de la journée. M. Contesse, président de la Commission scolaire, a félicité la Municipalité pour ce beau témoignage de gratitude offert à un membre du corps enseignant ; il espère que Mlle Foretay restera encore longtemps à la brèche.

La gorge serrée par l'émotion, Mlle Foretay remercie...

A notre tour, nous lui exprimons nos félicitations et nos vœux bien sincères de bonheur. R. Ramuz.

BIBLIOGRAPHIE

Troisième année de géographie. La Suisse, par Henri Elzingre. A. Francke, éditeur, Berne, Grand in-8, 84 pages 2 fr. 50.

Ce volume a été accueilli avec faveur ; il est arrivé à sa cinquième édition. Il est destiné aux écoles primaires supérieures et secondaires ; ce serait un bon manuel à mettre entre les mains des élèves de nos cours complémentaires. L'auteur a su faire œuvre intéressante : les détails statistiques sont très nombreux, en général bien choisis. Mais ce qui fait surtout la valeur de cet ouvrage ce sont les cartes, au nombre de vingt-et-une. Sortant de l'Institut Kummerly et Frey, de Berne, elles sont d'une clarté et d'une exécution irréprochables. Signalons particulièrement une très belle carte physique de la Suisse, aux courbes de niveau, à l'échelle de 1 : 800 000 et une carte politique au 1 : 700 000. Les cantons sont réunis par groupes ce qui présente de grands avantages ; toutes ces cartes sont hors texte. Soixante-dix gravures contribuent encore, avec une couverture en couleurs, à orner ce beau manuel.

Tout ce qui est mis entre les mains des enfants doit être aussi parfait que possible ; c'est pourquoi nous attirons l'attention de M. Elzingre sur le style du manuel dont nous parlons : il n'est pas toujours correct, et quelques « coquilles » lui ont échappé. Deux questions aux géographes pour finir : M. Elzingre écrit Vallais, M. Rosier, Valais : la carte scolaire fédérale indique le Mont *Terri*, dans le Jura bernois ; une carte de l'ouvrage que nous recommandons reprend le mot de Mont *Terrible*. Qui a raison ? E. S.

Ce que tout jeune homme devrait savoir, par Sylvanus Stall, un volume in-12, fr. 3.50 ; relié, fr. 4,50 — 2me édition — J. H. Jeheber, éditeur, Marché 28, Genève.

Nous ne connaissons pas de tâche plus difficile que celle d'analyser l'ouvrage d'un auteur qui a mis tout son cœur et tout son talent à défendre une thèse d'une haute portée morale et dont on ne peut cependant partager complètement, sinon les idées et les tendances, du moins la manière de présenter le sujet. Telle est exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons au moment de donner notre opinion, après une lecture attentive, sur : « Ce que tout jeune homme devrait savoir ».

Il y a dans ce volume d'excellentes choses, que certainement tout jeune homme devrait savoir, mais savoir autrement que par l'intermédiaire du livre de M. Stall. Ce livre, dont l'auteur est un ministre du Saint-Evangile, est avant tout destiné aux jeunes gens de la libre Amérique, et nous voulons bien croire que là, où les mœurs sont bien différentes des nôtres, ces conseils ont leur raison d'être et qu'ils ont toute leur valeur ; mais, chez nous, il en est autrement. Nous ne sommes pas encore prêts à admettre que pour tout ce qui concerne les sexes, l'éducation du jeune homme, et encore moins celle de la jeune fille, se fasse autrement que par l'intermédiaire des parents. Que beaucoup ne comprennent pas leur devoir, ce n'est que trop certain ; mais cette regrettable constatation ne saurait infirmer un principe juste dont le seul tort est d'être trop souvent méconnu.

C'est au père de famille à dire à son fils :

« Tu es arrivé à un âge où, dans ton propre intérêt, il est de ma dignité de père de te donner des renseignements sur la nature physique, sur les dangers auxquels tu vas être exposé et sur les devoirs qui t'attendent dans l'avenir. »

Ce n'est pas un livre, si sérieux soit-il qu'il faut, c'est une parole d'autorité et c'est pourquoi nous pensons que tous les volumes édités sur ce grave problème, (il n'y en a pas moins de six ; pour le jeune homme ; la jeune fille ; le jeune époux ; la jeune épouse ; les fillettes et les garçons) plutôt que d'être traduits textuellement, auraient gagnés a être condensés, revus et appropriés de manière à donner naissance à deux nouveaux volumes qui eussent pu renfermer l'étude de tout le problème et auxquels ou aurait donné les titres suivants :

1. *Ce que tout père de famille devrait savoir.*
2. *Ce que toute mère de famille devrait savoir.*

L'auteur lui-même semble nous donner raison lorsqu'il dit à propos des conseils au jeune homme sur le choix d'une épouse, page 157 et 158 :

« Aucune règle n'existe pour garantir le bonheur, mais on peut cependant émettre quelques principes généraux pour guider le choix du jeune homme, si toutefois il veut bien se laisser guider ! »

Si toutefois il veut bien se laisser guider ! Toute la question est là, et pour tout ce que ce livre renferme.

Oui, il y a deux hommes en nous, M. Stall à titre de pasteur le sait mieux que personne, il y a le petit homme d'ici-bas, pauvre misérable et nu, et encore trop faible, — parce que trop jeune — pour marcher seul et choisir sa voie au milieu des dangers qui l'attendent et auxquels il risque fort de succomber, s'il ne possède pas une force de volonté malheureusement trop rare ou, s'il n'a pas

à ses côtés un père, à défaut un véritable ami d'âge et d'expérience, pour le conseiller, le soutenir et le guider. La puissance d'un livre, quels que soient le sentiment et le souffle religieux qui l'inspire et l'anime, pas plus que des renseignements scientifiques nombreux et bien en place, ne sauraient suffire à garantir le jeune homme. C'est pourquoi l'ouvrage de M. Stall ne nous donne pas complète satisfaction, non pas qu'il soit mal fait, entendons-nous bien, nous le déclarons volontiers excellent, fort bien compris, sans exagération, ni religieuse ni scientifique; il est excellent, disons-nous, pour le point de vue de l'auteur, pour des Américains, mais pour nous, il ne résout pas le problème sans froisser nos sentiments ou, si l'on préfère, la thèse soutenue n'est pas défendue d'une manière conforme à nos goûts et à nos mœurs.

Le succès en librairie de l'ouvrage de M. Stall est assuré et il le mérite, toujours à certains points de vue ; la preuve en est qu'il arrive déjà à sa deuxième édition, quatrième, cinquième et sixième mille ; mais, le succès moral reste plus discutable et pourtant celui-ci est le seul qui nous rapproche de l'homme d'En-Haut, tandis que celui-là nous ramène trop à l'homme d'ici-bas.

C.-A. B.

GLANURES SCOLAIRES

Deux points non en ligne droite déterminent la position d'une droite.

Le diamètre est la largeur d'un angle.

La circonférence est un cercle et le milieu est la surface.

Un triangle rectangle est un triangle qui a ses quatre côtés égaux.

D. — Qu'est-ce que c'est qu'un kilomètre ?

R. — C'est la distance d'une lieue à l'autre.

Un cube est une longueur à trois dimensions.

Un cylindre est la figure que l'on obtient en faisant tourner une ligne autour d'un rectangle.

Le cône est une pyramide tronquée. On appelle cône circulaire ou cône de révolution le solide qui est contenu dans un triangle rectangle tournant autour d'un des côtés d'un angle droit.

On peut rappeler que deux longueurs proportionnelles une est plus longue que l'autre mais en même temps plus courte.

Deux quantités sont proportionnelles quand on peut les faire coïncider.

Lorsqu'on veut additionner des nombres, on les fait précéder du signe de la croix +, et droit devant le résultat on met le signe égale qui s'écrit : =. (Travail écrit.)

On commence toujours une addition par la droite, afin que s'il y a plus de 9 unités on puisse les ajouter au nombre à l'ordre suivant. De cette façon on n'aura pas besoin d'effacer ou de gratter. (Textuel.)

Un angle est une figure qui est terminée par un point nommé sommet.

Un lieu géométrique est un ensemble de points qui ont une utilité quelconque.

Un plan est une surface relevée.

La tare c'est de la mauvaise marchandise.

Un modèle d'axiome en mathématiques.

Le triangle est une figure géométrique dont les trois angles sont égaux, et les côtés opposés deux à deux.

(Communiqué par A. R.)

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES.

Le soufre.

(Degré supérieur. IIe année).

Plan : 1° Propriétés. — 2° Provenance. — 3° Extraction, raffinage. — 4° Usages. — 5° Les sulfures. — 6° L'acide sulfureux. — 7° L'acide sulfurique. — 8° Les sulfates.

Le *soufre* est un corps solide, d'un jaune citron. Sa densité est de 2,07 ; il fond à une température de 115° et forme une pâte de couleur brunâtre. Il est très inflammable, mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité.

Le soufre est un produit de l'activité volcanique. On le trouve à l'état *natif* à l'orifice d'anciens volcans en repos, mais non éteints; les gaz sulfureux qui se dégagent du sol se déposent par *sublimation* et forment d'importants amas qui se renouvellent sans cesse. Ces endroits s'appellent des *solfatares* ou *soufrières* ; les plus importantes sont celles de Pouzzoles près Naples, de l'Etna, de l'Islande, de St-Vincent et de la Guadeloupe dans les Antilles. Le soufre se rencontre encore en grande quantité dans la nature, combiné avec d'autres corps.

L'*extraction* du soufre se fait par fusion de la roche sulfurifère. Si le minerai est riche, on le traite dans de grandes cornues; les minerais plus pauvres sont fondus dans d'immenses fosses maçonnées dont le fond est en pente pour permettre au soufre fondu de s'écouler. Le soufre brut doit être *raffiné*. Cette opération se fait en distillant le soufre; les vapeurs se condensent en *fleur* sur les parois d'une chambre froide; cette poussière est de nouveau fondue et coulée dans des moules en forme de cônes tronqués; les bâtons obtenus se nomment *canons*.

Les usages du soufre sont des plus nombreux. Il est employé pour la fabrication de l'acide sulfurique, des allumettes, de la poudre à canon, pour le scellage du fer dans la pierre, le moulage, la préparation du caoutchouc. En médecine, il est utilisé contre les maladies de la peau et en viticulture pour combattre l'oïdium,

Nous avons vu que le soufre se trouvait aussi combiné avec d'autres corps. Ces composés s'appellent des *sulfures*. Ce sont des minerais très communs dans la nature. Citons : la *pyrite* ou sulfure de fer, le *cinabre* ou sulfure de mercure, minerai d'un beau rouge; la *galène* dont on extrait le plomb et la *blende* dont on extrait le zinc sont aussi des sulfures. On appelle *sulfure d'hydrogène* ou *acide sulfhydrique* un gaz incolore, d'une odeur très désagréable. Cet acide existe en quantité considérable dans les fosses d'aisance, et dans les matières animales en putréfaction; il se dégage aussi des œufs pourris. Ce gaz est dangereux à respirer et mortel à dose trop forte. La médecine l'emploie cependant; c'est cet acide qui se trouve dans les eaux minérales dites sulfureuses.

Le soufre brûle à l'air avec une flamme bleuâtre et en dégageant un gaz suffocant appelé *acide sulfureux*. Ce gaz provoque une contraction de la gorge et une toux violente. Il a la propriété de décolorer les couleurs végétales; on peut s'en convaincre en plaçant une fleur rouge au-dessus d'un morceau de soufre allumé : la fleur devient blanche. Cet acide se liquéfie facilement. Il est employé pour blanchir la laine, la soie, la paille, la colle, les éponges, pour enlever les taches de fruits sur le linge (pour cela on lave la tache à l'eau fraîche et on brûle une

allumette soufrée au-dessous). On l'utilise encore pour certaines maladies de la peau, pour désinfecter les locaux contaminés, pour détruire les germes de fermentation dans les futailles *(méchage)*. Lorsque le feu prend dans une cheminée, en brûlant du soufre dans le foyer, l'acide sulfureux peut étouffer les flammes.

L'*acide sulfurique* est un liquide incolore, assez consistant, deux fois plus lourd que l'air, appelé aussi *huile de vitriol*. On l'obtient en traitant l'acide sulfureux au moyen de l'acide nitrique. C'est un violent poison; il désorganise rapidement les matières végétales et animales, aussi on ne peut le conserver que dans des vases de verre. Il est connu depuis longtemps et la consommation qu'il s'en fait est énorme. Ses usages sont des plus nombreux dans les laboratoires. En industrie, on s'en sert pour la fabrication des bougies, du savon, du cirage, du papier parcheminé, des sulfates. Les agriculteurs en mettent dans les fosses à purin pour détruire les résidus animaux.

L'acide sulfurique en se combinant avec un autre corps donne un *sulfate*. Beaucoup sont employés en industrie, en agriculture ou en médecine. Les plus connus sont : le *sulfate de cuivre* (vulgairement *vitriol*), de couleur bleue ; dissous dans l'eau, il est employé pour combattre les maladies cryptogamiques de la vigne et des blés destinés à être semés. Le *sulfate de chaux* ou *gypse*, dont il existe d'immenses dépôts dans la nature, est employé comme amendement ; le *sulfate de fer*, de couleur verte, sert de désinfectant; le *sulfate de quinine* est un excellent fébrifuge.

Nous voyons donc que le soufre est un corps d'une grande importance, non seulement comme corps simple, mais surtout par ses multiples combinaisons.

J. Tissot.

LEÇON DE CHOSES.

Degré inférieur.

Le lion.

I. Description. — Montrer l'image d'un lion, à moins qu'on ne puisse conduire les enfants au Musée d'histoire naturelle.

Vous connaissez tous cet animal? Le lion. Comment l'a-t-on surnommé ? Le *roi des animaux*. Pourquoi ? Parce qu'il est le plus fort, et aussi le plus courageux.

A quoi le reconnaissez-vous ? Réponses variées.

Comment est sa *tête ?* Grosse, mue par des muscles énormes ; recouverte d'une abondante crinière; quel autre animal a aussi une crinière ?

Que voyez-vous sur sa *face ?* Les deux yeux et les deux oreilles; un nez large et aplati ; une bouche, dans laquelle sont ?... Des *dents* fortes et solides, ressemblant à celles de quels animaux ? A celles du chat, du chien, du loup, etc. Les lions sont en effet de la même famille que ces animaux ; comme eux de quoi se nourrissent-ils ? De chair. Et on les appelle, à cause de cela ? Des *carnassiers*.

Comment sont les *pattes* du lion ? Courtes, fortes, terminées par des doigts sur lesquels ils marchent, ces doigts sont munis de fortes griffes. Comment est sa *queue ?* Charnue, terminée par une touffe de poils bruns. Quelle est sa *couleur ?* Fauve, rappelant celle des sables et des roches.

Comment appelle-t-on la femelle du lion ? La *lionne*. Comparaison : plus petite, la tête plus petite surtout, dépourvue de crinière; moins forte que le mâle, mais

déployant pourtant une force considérable, quand il s'agit de défendre ses petits. Le nom des petits? Les *lionceaux*.

II. Habitat, moeurs, etc. — Les lions vivent *solitaires*, car peu de contrées peuvent suffire à leur entretien; pas sur les montagnes, mais dans les vallées larges et boisées. Chaque lion se creuse un *repaire* peu profond à la surface du sol, dans un endroit caché, et il y reste jusqu'à ce qu'il ne trouve plus rien à chasser. Il est paresseux, aime ses aises, et préfère ne pas trop se déranger pour chercher sa nourriture, suit les peuples nomades, de lieu en lieu, et leur vole leur bétail. Sa vie est *nocturne;* de jour, il sort de sa retraite pour explorer les lieux, laisse passer gens et bêtes, et il s'en souvient pour la nuit.

Les Arabes appellent le *rugissement* du lion : *tonnerre*; ce sont d'abord quelques grognements qui deviennent de plus en plus forts; puis cela diminue, et finit de nouveau en sourds grognements.

Aussitôt qu'un lion rugit, tous ceux de la forêt lui répondent, et cela fait un effet saisissant; immédiatement tous les autres animaux, troupeaux, vaches, antilopes, zèbres se taisent; les chameaux cherchent à se débarrasser de leur charge et à fuir. L'homme lui-même a peine à garder son sang-froid. Les animaux sauvages sont très prudents; ils cherchent toujours à être sous le vent. Le lion se tient en embuscade, fond sur sa proie qu'il achève du premier coup. Lorsque le lion est affamé, il se bat les flancs avec sa queue; si sa queue est tranquille, l'homme et les animaux savent qu'ils n'ont rien à craindre. Il s'attaque rarement à l'homme qui n'a qu'à le regarder fixement pour le faire retourner en arrière.

III. Récits. — a) *Un lion dans un campement de nomades.* — Le soir les nomades se sont établis dans un campement, fermé par une palissade de branches de mimosas garnies de fortes épines, de 8 à 10 pieds de haut; la nuit vient, les brebis appellent leurs agneaux, les vaches se réunissent; le berger et sa famille sont dans une tente, tous sous la garde d'une meute de chiens. C'est d'abord le calme : puis les chiens commencent à aboyer; suit un combat plus ou moins long, avec aboiements furieux, contre une hyène; puis la même scène se reproduit, cette fois contre un léopard. Après un nouveau moment de calme, tout à coup la terre paraît trembler : c'est le rugissement du lion; les brebis affolées, les vaches courent pêle-mêle; les chameaux veulent fuir; cette fois les chiens se réfugient en tremblant aux pieds de leur maître; celui-ci, se sentant impuissant, avec une simple lance, reste à l'abri dans sa tente. D'un bond prodigieux, le lion arrive dans le camp, choisit une proie, l'abat d'un énorme coup de pattes, lui brise la nuque d'un coup de dents; puis il refait le saut de 2 m. 50 à 3 mèt., avec un veau de 2 ans, le traîne encore $^1/_2$ heure jusqu'à son repaire pour le manger tranquillement; souvent, en tombant, il fait un grand trou dans le sable, de l'autre côté.

b) *Une chasse au lion, par un Hollandais.* — Un Hollandais se rendit compte par des empreintes laissées dans le sable, qu'à 1 km. $^1/_2$ de sa ferme, dans un fourré, habitait un lion. La première nuit, les chiens aboyèrent, mais le lion ne se montra pas; la deuxième, il vint enlever de la ferme le plus beau bœuf, et sauta avec lui par-dessus la palissade qui s'effondra. Deux hommes, avec leurs six meilleurs chiens, essayèrent d'attaquer le lion dans son fourré; on lança les chiens dans le taillis, on entendit que la rencontre avait lieu; deux seuls chiens revinrent, l'un d'eux tout sanglant. La troisième nuit, on veilla : rien. La qua-

trième, pendant que deux hommes veillaient, le lion alla leur prendre un cheval par un autre chemin. Le Hollandais partit seul, résolu à en finir; en suivant les traces sanglantes du cheval, il arriva dans le fourré, aperçut le cadavre de son cheval, s'embusqua, attendit; bientôt le lion revint et, malgré les précautions du chasseur, s'aperçut que son fourré était habité : le chasseur ne fait pas un mouvement et, quand il vit le lion assis plus loin, avec d'infinies précautions, il visa de son côté, — pas assez doucement cependant pour que le lion ne s'aperçût de rien; l'animal vint camper en face de lui : l'homme tire entre les deux yeux, puis dans la poitrine; le soir, la peau du lion était suspendue à sa cabane.

(D'après Brehm). A. Descoeudres.

EXERCICES D'ÉLOCUTION.

Degré inférieur.

Pour apprendre à nos enfants à parler — ce que beaucoup ne savent pas, après plusieurs années d'école, — nous devons dans toutes nos leçons, chaque fois que l'occasion s'en présente, exiger comme réponses des phrases complètes; nous le savons, mais, dans la pratique, le manque de temps nous fait souvent préférer une réponse rapide à une réponse complète et correcte. C'est pourquoi il serait bon de mettre, chaque semaine, quelques instants de côté pour des exercices d'élocution: ce sera l'occasion d'attirer spécialement l'attention des enfants sur la manière dont ils doivent s'exprimer, dont ils doivent répondre, en particulier, — et aussi sur leurs fautes de langage les plus communes.

Exercices oraux.

A. Comment appelle-t-on un enfant qui ne travaille pas?
(Réponse : Un enfant qui ne travaille pas est un paresseux).
Comment appelle-t-on un enfant qui fait une chose défendue?
Un enfant qui se laisse facilement déranger de son travail?
Un enfant qui laisse traîner ses habits, ses livres ou ses jouets?
Un enfant qui ne veut manger que ce qu'il aime?
Un homme qui dit toujours la vérité?
Un homme qui ne voudrait pas prendre ou garder quelque chose qui ne lui appartînt pas?
Un homme qui craint le danger?
Un homme qui brave le danger?
Un homme qui ne craint pas le danger?
Comment appelle-t-on un habitant de la ville?
Un habitant du village?
Un habitant de la montagne?
Un habitant de la campagne?
Un arbre qui donne du fruit?
Un arbre des forêts?
Une fleur qui sent bon?
Une fleur qui n'est plus fraîche?
Une fleur fabriquée par les hommes?
Le contraire?
Une plante qu'on ne voit pas dans notre pays?
Une plante dont on retire des remèdes?

Un métal qu'on peut fondre ?
Un métal dont on ne peut pas se passer ?
Un métal qui a beaucoup de valeur ?
Un métal qui pèse beaucoup ?
Un métal qui pèse peu ?
Une maison écartée, loin des autres ?
Une maison où il y a beaucoup de place ?
Etc.

B. Comme exercice de répétition, on pourra poser une seconde fois ces questions en demandant :

A quoi reconnaît-on un enfant paresseux, un enfant poli, un homme franc, etc. Chaque question pourra donner lieu à plusieurs réponses.

Puis : Qu'est-ce qu'un villageois, qu'est-ce qu'une fleur odorante, un métal fusible, etc., etc.

C, Autre série :
Pourquoi mangeons-nous ?
Pourquoi buvons-nous ?
Pourquoi dormons-nous ?
Pourquoi faites-vous de la gymnastique ?
Pourquoi allez-vous vous promener ?
Pourquoi avons-nous des os ?
Pourquoi mettons-nous des souliers ? des chapeaux ? des habits ? des manteaux ?
Pourquoi venez-vous à l'école ?
Pourquoi vous apprend-on à lire ? à écrire ? à compter ?
Pourquoi aimez-vous venir à l'école ?
Pourquoi ne devons-nous pas perdre notre temps ?
Pourquoi ne faut-il pas abuser des boissons alcooliques ?
Pourquoi ne faut-il jamais jeter du pain ?
Pourquoi ne doit-on pas regarder le soleil en face ?
Pourquoi ne faut-il pas regarder ses livres et ses cahiers de trop près ?
Pourquoi y a-t-il de la neige sur le Mont-Blanc ?
Pourquoi nous apercevons-nous que c'est le printemps ?
Pourquoi ne voyons-nous pas clair pendant la nuit ?
Pourquoi les plantes ont-elles des racines ?

A. Descoeudres.

COMPOSITION

Deuxième degré.

Les fleurs.

Plan. — 1. Où croissent les fleurs ? — 2. Indiquez quelques fleurs sauvages. — 3. Les principales fleurs cultivées. Utilité des fleurs. Précautions à prendre à l'égard des fleurs vénéneuses.

Vocabulaire se rapportant au sujet.

1. Champs, prés, forêts, jardins.

2. Muguet, renoncule des marais, iris, pervenche, germandrée, bluet, coquelicot, orobe printanière.

3. Rose, œillet, violette, réséda, pensée ; non parfumées : dahlia, pivoine, tournesol.

4. Bouquets, ornement ; abeilles ; médecine.

5. Fleurs et végétaux vénéneux : belladone, ciguë, jusquiame.

Premier degré.

Les plantes utiles.

1. Nommez les plantes les plus utiles en médecine ou simplement en hygiène. — 2. Dites à quoi elles servent et comment on les emploie.

DÉVELOPPEMENT

Il y avait autrefois des médecins qui soignaient toutes les maladies à l'aide de plantes. La science aujourd'hui ne s'en tient plus exclusivement à cette méthode, mais elle a conservé néanmoins l'usage d'un grand nombre de plantes dont les propriétés sont bienfaisantes et qu'elle administre surtout sous forme d'*infusions* ou de *décoctions*.

On peut les diviser, suivant l'effet qu'elles produisent, en plantes *apéritives*, *purgatives*, *vermifuges*, *fébrifuges*, *pectorales*, *sudorifiques*, *calmantes* et *émollientes*.

Les premières, grâce au suc amer qu'elles renferment, excitent l'appétit ; les principales sont le *houblon*, la *gentiane* et la *pensée sauvage ;* d'autres, telles que la *camomille*, la *menthe*, ont la propriété de stimuler, d'activer la digestion.

Les *plantes purgatives* les plus en usage sont la rhubarbe, les fleurs de pêcher et surtout l'huile de ricin, extraite des graines de ce végétal.

Comme leur nom l'indique, les plantes *vermifuges* sont utilisées contre les vers ; ce sont : le *fumeterre*, l'*absinthe* et la racine d'une espèce de *fougère* appelée *capillaire* qui est employée contre le ver solitaire. Quelques *gousses* ou *têtes* d'ail, en *décoction* dans du lait, forment également un bon *vermifuge*.

Avez-vous de la *fièvre ?* Employez en décoction les sommités de la petite *centaurée* ou la racine de la *gentiane*. Si ces remèdes ne suffisent pas, prenez de la quinine, extraite du quinquina (Amérique du Sud).

Lorsque nos bronches ont été atteintes par le froid et que nous sommes pris de rhume, c'est aux plantes *pectorales* que nous faisons appel : le *bouillon-blanc* nous fournit une tisane adoucissante et qui calme la toux ; les fleurs de la *violette*, de *guimauve*, de *tilleul*, de *sureau*, les racines de *mauve*, de *guimauve* sont également employées en tisane contre le rhume.

On utilise encore, dans le même but, les feuilles sèches de l'*hysope*, du *lierre terrestre* et de la *capillaire*, avec laquelle on prépare un sirop *pectoral* adoucissant.

Il est utile parfois, dans les cas de refroidissements, de provoquer la *transpiration* chez le malade ; les tiges de la *douce-amère*, les *fleurs du tilleul* et du *sureau*, les feuilles et les fleurs de *bourrache* produisent ce résultat.

Enfin certaines plantes employées en infusions, comme les fleurs de coquelicot, la *valériane*, le *tilleul*, les fleurs de *primevère*, ont des effets calmants, et d'autres, utilisées en *décoctions* ou en *cataplasmes* (racines de guimauve, bouillon-blanc, violette) ont des propriétés *émollientes* qui les font employer avec succès contre les *inflammations*.

Ch. FAILLETTAZ.

DICTÉE

Degré intermédiaire.

Etude de l'imparfait.

Le jour, je m'égarais sur de grandes bruyères terminées par des forêts. Qu'il fallait peu de chose à ma rêverie! une feuille séchée que le vent chassait devant moi, une cabane dont la fumée s'élevait dans la cime dépouillée des arbres, la mousse qui tremblait au souffle du nord sur le tronc d'un chêne, une roche écartée, un étang désert où le jonc flétri murmurait! Le clocher solitaire, s'élevant au loin dans la vallée, a souvent attiré mes regards, souvent j'ai suivi des yeux les oiseaux de passage qui volaient au-dessus de ma tête. Je me figurais les bords ignorés, les climats lointains où ils se rendent; j'aurais voulu être sur leurs ailes. Un secret instinct me tourmentait.

Ainsi rêvant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie ni frimas.

La nuit, lorsque l'aquilon ébranlait ma chaumière, que les pluies tombaient en torrents sur mon toit, qu'à travers ma fenêtre je voyais la lune sillonner les nuages amoncelés, comme un pâle vaisseau qui laboure les vagues, il me semblait que la vie redoublait au fond de mon cœur et que j'aurais eu la puissance de créer des mondes.

(*L. D.*) CHATEAUBRIAND.

RÉCITATION

L'Hirondelle.

L'hirondelle légère
Ramène le printemps,
Adieu les noirs autans,
Mai vient verdir la terre.

Fidèle messagère
Des jours de gai soleil,
Gazouille à mon réveil,
Hirondelle légère.

Oublions la misère,
De l'hiver les rigueurs;
Tu réjouis nos cœurs,
Hirondelle légère.

Tu n'es pas étrangère
Dans nos prés, nos vallons;
Ah! combien nous t'aimons,
Hirondelle légère.

F. COMTE.

Le Ruisseau.

Beau ruisselet à l'onde si tranquille,
J'aime à rêver sur tes bords sinueux;
C'est grâce à toi que la plaine fertile
Peut se couvrir d'épis d'or si nombreux.

Ton doux murmure, à l'oreille ravie,
Semble l'écho de chants harmonieux,
Et ton eau pure au cristal fait envie
En reflétant le bel azur des cieux.

Près de tes bords s'abreuve la fauvette,
La libellule aux reflets diaprés
Vient y mirer sa longue silhouette
Avant d'aller parcourir les grands prés.

Ainsi que toi, je voudrais que ma vie
Tranquillement s'écoulât chaque jour,
Comme ton cours qu'elle fût tout unie
Et que le bien y régnât sans retour.

F. Comte.

COMPTABILITÉ

Prix de revient d'une lessive.

Mme B. a fait sa lessive de printemps au mois d'avril dernier. Elle a noté avec soin toutes ses dépenses et le 20 avril elle boucle son compte. — Elle a acheté 2 kg. de soude pour 25 c. ; un paquet de lessive Phénix de 50 c. ; 6 morceaux de savon blanc à 40 c. le morc. ; 2 morceaux de Sunlight à 35 c. le morc. ; un morceau de savon rouge à 25 c. ; une boîte de poix de 40 c. ; du bois de panama pour 20 c. et une boîte de bleu mélangé de 70 c.

Elle a eu Mme X. pour préparer, couler et laver la lessive, soit 3 journées à f. 1,20, plus un pourboire de 40 c. et deux lessiveuses, soit 2 journées à f. 1,20.

Pour le repassage, Mme B. a acheté 2 boîtes d'amidon à 40 c. la boîte ; du borax pour 10 c. ; 3 paquets de charbon dur à 40 c. le paquet et pour 20 c. de charbon tendre. Elle a payé à la repasseuse 2 journées à f. 1,50.

A combien revient cette lessive, si l'on compte encore f. 12 en moyenne pour la nourriture et f. 6 pour le combustible ?

Prix de revient d'une lessive.

20 avril 1906. *DÉPENSES*

	F.	C.
2 kg. soude	—	25
1 paquet lessive Phénix	—	50
6 morceaux savon blanc à 40 cent. le morceau	2	40
2 morceaux Sunlight à 35 cent. le morceau	—	70
1 morceau savon rouge	—	25
1 boîte de poix	—	40
Bois de panama	—	20
1 boîte de bleu	—	70
Madame X. 3 journées à f. 1.20 + f. 0,40	4	—
2 journées lessiveuses à f 1,20	2	40
2 boîtes d'amidon à f. 0,40 la boîte	—	80
Borax	—	10
3 paquets charbon dur à 40 cent. le paquet	1	20
Charbon tendre	—	20
Repasseuses, 2 journées à f. 1,50	3	—
Nourriture	12	—
Combustible	6	—
Prix de revient f.	35	10

Erratum. — Au haut et au milieu de la page 332, nº 21, lisez : *orchis morio* au lieu de : orchis moris.

LES MACHINES A COUDRE

SINGER

qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR
- Le plus grand **progrès** réalisé ;
- Les **perfectionnements** les plus récents ;
- **Marche la plus douce ;**
- Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
- Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier,** etc.

Ce succès immense et sans précédent
prouve sans contestation possible la **supériorité** *des machines à coudre*

SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à vis Pont-Gleyre.

Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

Vient de paraître :

L'ART DU CHEF D'ORPHÉON

PAR

Amédée REUCHSEL

Préface de M. Henri MARÉCHAL

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos. — CHAPITRE PREMIER. Aptitudes et connaissances du chef d'orphéon. — CHAPITRE II. Les études préliminaires. Solfège et justesse. — CHAPITRE III. Le chant. — CHAPITRE IV. Le mouvement. Les cotes métronomiques. — CHAPITRE V. Le rythme. — CHAPITRE VI. Les nuances. — CHAPITRE VII. La diction. — CHAPITRE VIII. La mise au point finale. La gesticulation et la mimique. Conseils généraux et remarques. — CHAPITRE IX. Le répertoire. La littérature orphéonique. — CHAPITRE X. L'Orphéon français. Son passé. Son avenir. — APPENDICE. L'Orphéon étranger. Les plus anciennes chorales de France.

Prix, broché : 3 Fr. net.

Très grand succès. ☛ **L'HARMONIUM MODERNE**

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

La Gerbe

Recueil de **chants** pour **Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances : la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Edité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

Prix net, Fr. 3.— relié toile. Envoi en examen. Rabais par quantité.

Les derniers succès pour Chœurs d'hommes.

SANDRÉ, G. Les Forgerons	1.—	**REUCHSEL, A. La mort de l'aigle**	1.—
CHADOURNE, A. Orphéonistes	1.50	**LANGER, F. Au bord du lac**	—.75
GRANDJEAN, S. Elan	—.50	**GRANDJEAN, S. Mon pays**	—.50
KLING, H. Impressions d'automne	1.50	**KLING, H. Rhône et Arve**	1.50

Envois à l'examen

FŒTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9e

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIIme ANNÉE — No 24. LAUSANNE — 16 juin 1906.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **R. Ramuz**, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Baatard,** Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.
Grosgurin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** A., inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Mœckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

Neuchâtel.

MM. **Rosselet,** Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM. **Pache,** A., inst., Moudon.
Rochat, P., prof., Yverdon.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Dériaz, J., inst., Baulmes.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Magnenat, J., inst., Oron.
Guidoux, E., inst., Pailly.
Guignard, H., inst., Veytaux.
Faillettaz, C. inst., Arzier.
Briod, E., inst., Lausanne
Visinand, E., inst., La Rippe.
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

Tessin.

M. **Nizzola,** prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschi,** Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Dr Vincent,** Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.
MM. **Charvoz,** A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Medaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour

la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

Jeune instituteur allemand, cherche pour le 15 juillet au 15 septembre,

PENSION

dans une famille pour se perfectionner dans la langue française. Offres ave prix pour pension et leçons, sous **P. 3838 à Haasenstein & Vogler, A. G. Stuttgart.**

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Vient de paraître :

LE RÉFORMATEUR

Comédie en trois actes par **ÉDOUARD ROD**. In-16. 2 fr. 50

FLORENCE MONNEROY

Récits de la vie du cœur par **ANDRÉ GLADÈS**. Précédés d'une préface par **Ed. Rod**. Avec un portrait d'après un dessin de **C. Schwab**. In-16. 3 fr. 50

LE SAINT

Roman par **A. FOGAZZARO**. Traduit de l'italien par **G. Hérelle**. In-16. 3 fr. 50

Catalogues divers en distribution.

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

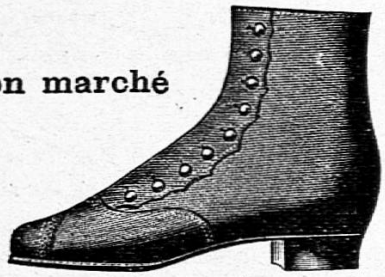

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER

à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !

Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant,** offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	No 36-42	fr.	1 90
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	»	6 —
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	»	7 —
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	»	7 50
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	»	8 50
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	»	9 —
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	»	3 80

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande. (Zà 3079 g)

Jeune allemand cherche pension, pour le mois de juillet, dans une petite ville ou à la campagne. Il désire avoir l'occasion de converser beaucoup. Offres détaillées demandées, sous l'adresse de :

Fr. Wittenberg, Genève, rue Verdaine, 13.

XXVe Cours fédéral de gymnastique

Programme du cours de perfectionnement pour instituteurs qui aura lieu à St-Imier, du 16 juillet au 4 août.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Leçons modèles pour le degré préparatoire, (élèves de 8 à 10 ans).
3. Gymnastique suédoise, (théorie et pratique des principaux mouvements).
4. Natation, mouvements à sec ; nage dans une piscine.
5. Exercices aux échelles, anneaux, cheval et massues.
6. Rôle de la respiration et de la circulation du sang dans l'eflort.
7. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.
8. Exposé général du plan de la leçon, sa composition, sa gradation, ses différences suivant l'âge des élèves.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 4 juillet par MM. E. Hartmann, Lausanne, et Eugène Richème, Neuchâtel, directeurs du cours.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. ◉ **LAUSANNE** ◉ *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

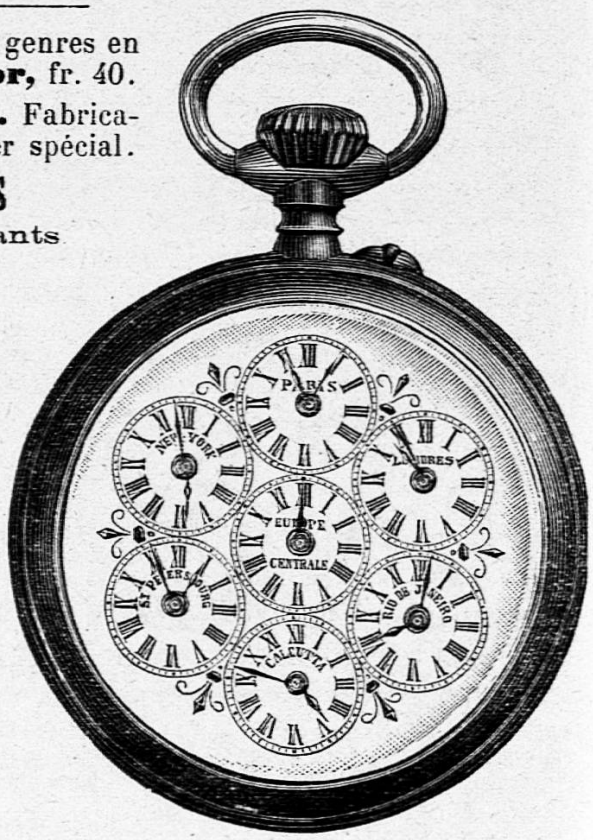

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Blonay : (2e classe mixte). fr. 1600 et autres avantages légaux ; 22 juin. — **L'Abbaye** (Le Pont), fr. 1600 et autres avantages légaux ; 26 juin.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 5 juin, le Conseil d'Etat a nommé :

Directeur du collège mixte de Bex, M. Chevalley, Jules, pour 4 ans, en remplacement de M. Jules Frossard, démissionnaire.

Gymnase classique

Baccalauréat-ès-lettres

La session s'ouvrira au Gymnase le lundi 2 juillet 1906, à 7 heures du matin.

Inscription des candidats et paiement de l'indemnité réglementaire au secrétariat du gymnase, avant le 30 juin prochain.

Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront :

Jeudi 28 juin, à 7 heures, pour les élèves de 1re classe ;

Samedi 7 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes ;

Lundi 9 juillet, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VIe) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante.

Demander le programme des examens d'admission dans la VIe classe au Directeur.

Le Directeur recevra les inscriptions du **lundi 25 juin au samedi 30 juin.** Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures. H32730L

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir, avec les élèves réguliers, les examens de sortie de 1re **(jeudi 28 juin) :** une finance de 20 fr. sera exigée.

Ouverture de l'année scolaire 1906-1007 **lundi 3 septembre,** à 2 heures de l'après-midi.

A vendre un bon petit matériel de **cartonnage :** conviendrait pour amateur, désirant s'occuper de la partie.

Ecrire sous Cartonnage, au bureau du journal.

Courses scolaires

Les écoles et pensionnats qui se rendent à Lausanne trouveront à la Société vaudoise de Consommation, rue St-Laurent 22, (derrière le Musée Arlaud) des locaux spacieux où sont servis des aliments sains à prix modérés. Dîners comprenant soupe, pain, viande et légume, depuis 50 c. ; soupe ou bouillon 10 c.

Pour faciliter le service on est prié de s'annoncer un jour à l'avance. S'adresser au gérant.

Stations climatériques

MACOLIN et EVILARD

(900 m.) **(700 m.)**

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. — Descente 10 cent. — Retour 25 cent. Bl.174Y

Funiculaire Bienne-Evilard. — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. — Descente, 10 cent.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Tausch.

Der Unterzeichnete wünscht seinen Sohn, Student, während den Herbstferien gegen einen solchen der französischen Schweiz zu tauschen, damit sich die jungen Leute in den Sprachen vervollkommnen könnten.

Auskunft erteilt Herr Vogt, Rue de la Côte No 83, Neuchâtel, dessen Sohn bereits zwei Ferien bei dem Unterzeichneten zugebracht hat.

Ch. Fueg, Lehrer in Aedermannsdorf (K. Solothurn).

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

Ch. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, **LAUSANNE** — Rue de Flandres, 7, **NEUCHATEL**
Rue Colombière, 2, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.